

LE BOUCHET-MONT-CHARVIN



Bulletin municipal n°19



Sommaire	2
Le Mot du Maire	3
Les Finances communales	4 – 5
Urbanisme	6
Travaux voirie 2016	7
Histoire de Pont	8
Projet Ecole - Notre cimetière	9
La Forêt - Affichage dans les hameaux	10
Les Cérémonies au Monument aux Morts	11
L'agriculture	12 – 13
Informations administratives	14
Les Sapeurs-Pompiers du Bouchet-Mont-Charvin	15
Un peu d'histoire... Le Patronyme BARDET	16
Regroupement Pédagogique Intercommunal	17
Le Sou des Ecoles	18
Association des Vergers de la Vallée de Thônes	19
MFR l'Arclosan - Le Club des Montagnards	20
CABS (Centre d'Animation du Bouchet et de Serraval)	21
Association Touristique du Charvin	22
Attention au Frelon Asiatique	23
ADMR des Vallées de Thônes	24
LA Régie d'électricité - Les Animations 2016	25
Les Classes en 6 - Le paysage	26
Petit rappel - La téléphonie	27 – 28
Etat Civil 2016	29
Informations pratiques	30

Le Mot du Maire

Nous voici déjà à mi-mandat ; malgré un contexte économique difficile, les adjoints et les membres du Conseil Municipal ont eu à cœur de mener les actions nécessaires au maintien de notre cadre de vie privilégié qu'est notre Village.

Entretien des voies communales, remise en circulation de la route de « sur Cons », travaux sur le réseau d'eau, deuxième tranche d'aménagement du cimetière, mise en place d'animations diversifiées afin de répondre au mieux aux attentes de chacun d'entre nous.

Toutes ces actions ont été menées en parfaite concertation avec les élus et grâce à leur dynamisme et leur volonté de mener à bien le mandat que vous leur avez confié.

Parallèlement la réforme territoriale (loi NOTRE) qu'impose le transfert de compétences à la Communauté de Communes : pour janvier 2017 Economie-tourisme-environnement, nous oblige à travailler en parfaite concertation avec les treize communes que composent la CCVT ; afin de bâtir ensemble cette nouvelle organisation territoriale, en conservant l'identité Communale et les services à la population.

Les projets pour les trois années à venir seront : le programme de rénovation de l'assainissement non collectif.

Ce bulletin annuel me donne l'occasion de remercier, les Membres du Conseil Municipal, le personnel administratif, technique, le personnel encadrant les enfants, pour leur investissement au quotidien.

La rénovation du bâtiment école/mairie dont l'objectif est d'apporter une amélioration des conditions de travail pour les enfants, les Professeurs des écoles, le personnel administratif.

Je n'oublie pas aussi de remercier les bénévoles, associations qui nous aident dans l'organisation des animations. N'hésitez pas à venir les rejoindre. La vie associative étant un lien important dans nos communes rurales.

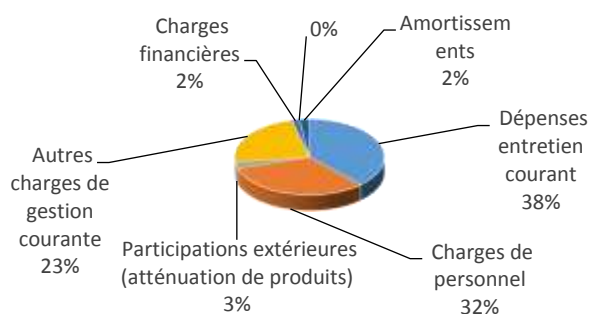
Les membres du Conseil s'associent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2017.

Thérèse LANAUD

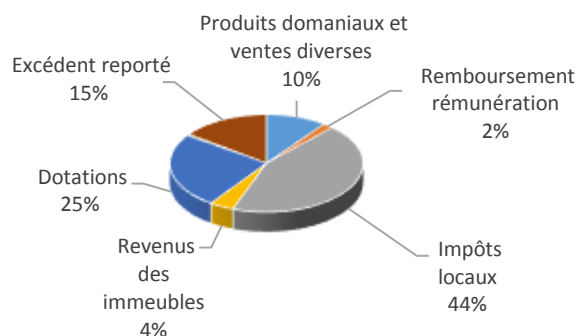
*Mes amis, l'amour est cent fois meilleur que la haine,
L'espoir est meilleur que la peur
L'optimisme est meilleur que le désespoir.
Alors, aimons, gardons espoir, et restons optimistes,
Et nous changerons le monde.*

Les Finances communales

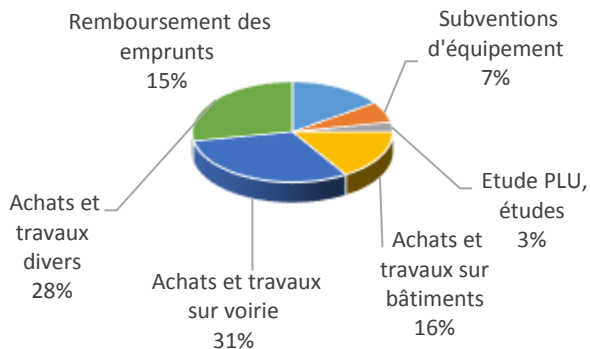
BUDGET PRINCIPAL Réalisé 2015
Dépenses de fonctionnement



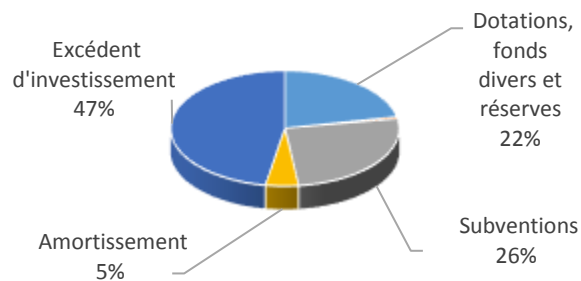
BUDGET PRINCIPAL Réalisé 2015
Recettes de fonctionnement



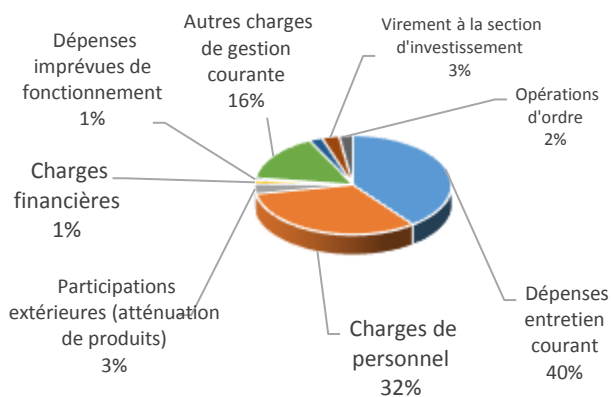
BUDGET PRINCIPAL Réalisé 2015
Dépenses d'investissement



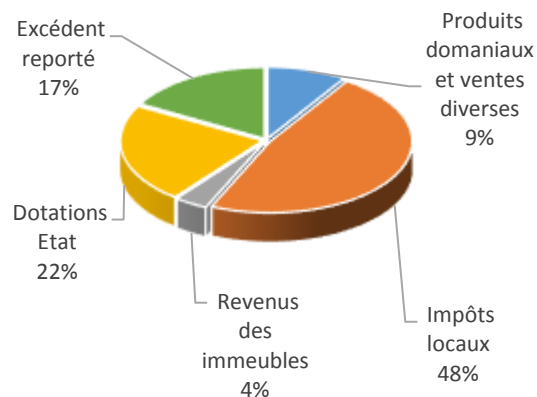
BUDGET PRINCIPAL Réalisé 2015
Recettes d'investissement



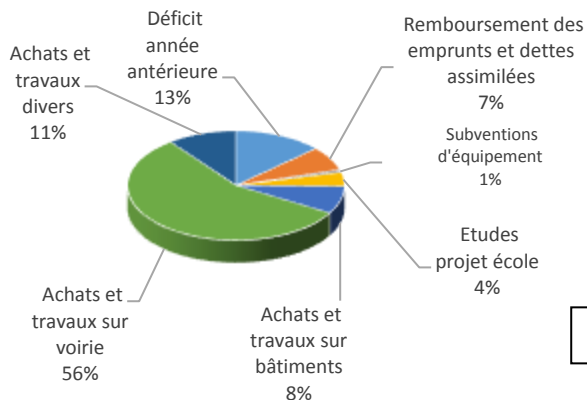
BUDGET PRINCIPAL Prévu 2016
Dépenses de fonctionnement



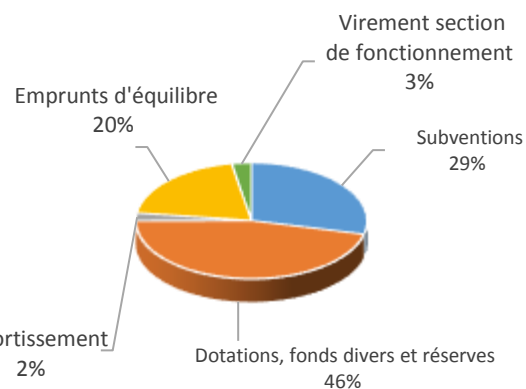
BUDGET PRINCIPAL Prévu 2016
Recettes de fonctionnement



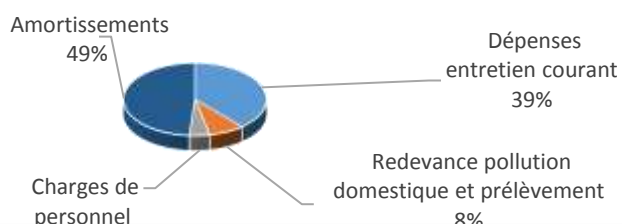
BUDGET PRINCIPAL Prévu 2016
Dépenses d'investissement



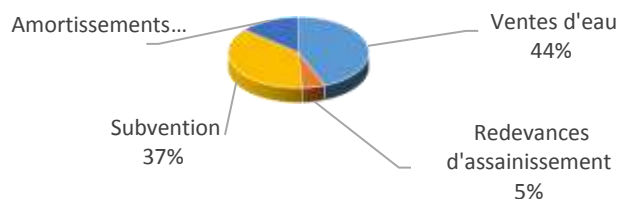
BUDGET PRINCIPAL Prévu 2016
Recettes d'investissement



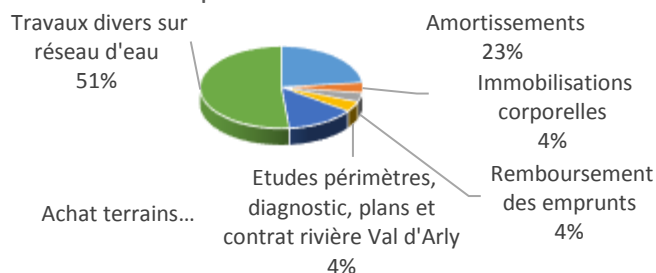
BUDGET ANNEXE DE L'EAU Réalisé 2015
Dépenses de fonctionnement



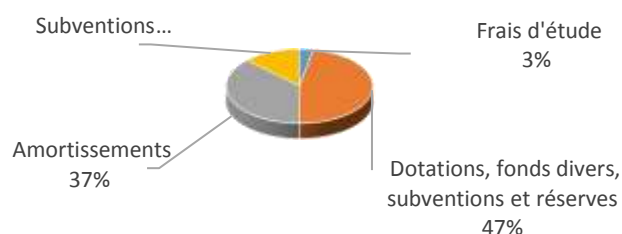
BUDGET ANNEXE DE L'EAU Réalisé 2015
Recettes de fonctionnement



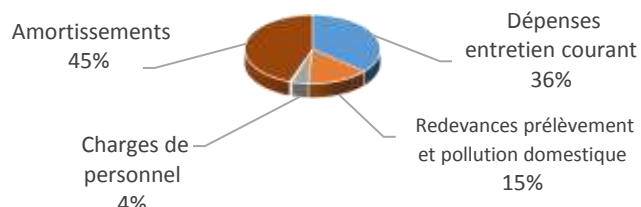
BUDGET ANNEXE DE L'EAU Réalisé 2015
Dépenses d'investissement



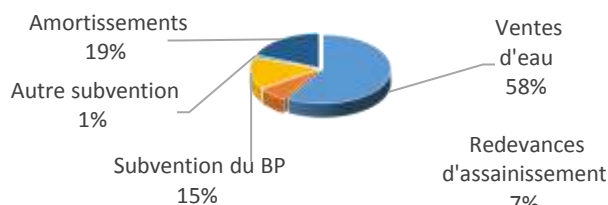
BUDGET ANNEXE DE L'EAU Réalisé 2015
Recettes d'investissement



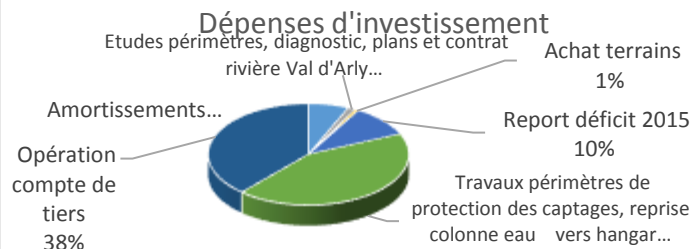
BUDGET ANNEXE DE L'EAU Prévu 2016
Dépenses de fonctionnement



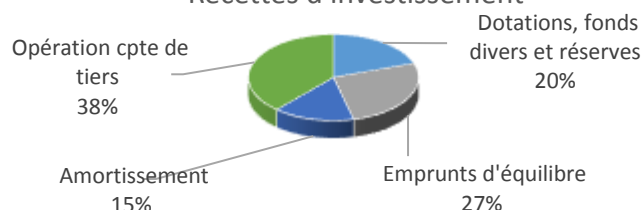
BUDGET ANNEXE DE L'EAU Prévu 2016
Recettes de fonctionnement



BUDGET ANNEXE DE L'EAU Prévu 2016
Dépenses d'investissement



BUDGET ANNEXE DE L'EAU Prévu 2016
Recettes d'investissement



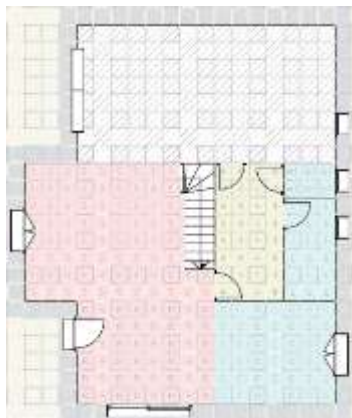
BUDGET ANNEXE AGRICOLE

Réalisées 2015

Dépenses entretien courant	717,50 €	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	1 972,71 €
Charges financières	1 255,21 €	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	5 493,81 €
Location de l'alpage	5 493,81 €	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	10 020,59 €
Remboursement des emprunts	10 020,59 €	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	4 988,76 €
Travaux	0,00 €		
Excédent de fonctionnement	4988,76		

Prévues 2016

Dépenses entretien courant	4 208,00 €	TOTAL	5 500,00 €
Charges financières	880,00 €	TOTAL	5 500,00 €
Dépenses imprévues	412,00 €	TOTAL	36 327,40 €
Location de l'alpage	5 500,00 €	TOTAL	36 327,40 €
Remboursement des emprunts	10 403,06 €	TOTAL	36 327,40 €
Travaux sur l'alpage avec AFP	7 000,00 €		
Déficit reporté	18 924,34 €		
Emprunt	32 806,30 €		
Excédent de fonctionnement	3 521,10 €	TOTAL	36 327,40 €
Subvention Conseil Départemental	0,00 €		



Autorisations d'urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. Selon l'importance des travaux, vous devez déposer un permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

Les demandes de permis de construire 2016

NOM DU DEMANDEUR	LIEU-DIT	PROJET	RESULTATS
THIAFFEY-RENCOREL Jérôme	Chez Praclaz	Rénovation d'une ancienne ferme	Accordé
TILLOLOY Damien	Le Cernix	Nouvelle construction d'une maison	Accordé

Les demandes de déclaration préalable 2016

NOM DU DEMANDEUR	LIEU-DIT	PROJET	RESULTATS
TISSOT-ROSSET Olivier	Le Mont de Vaseline	Rénovation de la toiture d'un bâtiment agricole	Accordé
THABUIS François	Le Rosset	Réfection de la toiture	Accordé
PARMENTIER Christophe	La Perrière	Agrandissement d'ouverture et remplacement de fenêtre	Accordé
CASSAGNERES Marc	Mont de Banderelle	Ouverture 3 fenêtres cachées derrière bardage	Accordé
GEVAUX Laurent	Cons	Construction abri de jardin	Sans suite
BOSSON Caroline	La Savattaz	Ouverture d'une baie vitrée	Accordé
BURGAT-CHARVILLON Bernard	La Fatte	Réfection de la toiture en tôle d'acier	Accordé
TISSOT-ROSSET Christine	Le Plan	Réalisation d'un rucher	Accordé

Les Travaux voiries 2016

Ayant dû faire face cette année, aux difficultés causées par les intempéries 2015, notre programme 2016 s'est concentré sur l'essentiel.



Le parking de stationnement devant le hangar communal et donnant l'accès aux points d'apport volontaire des déchets, a fait peau neuve. Sa structure a été renforcée pour pouvoir résister plus longtemps aux intempéries et au trafic important.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Beber TP d'une part pour la structure et l'entreprise Eurovia pour les enrobés.

Ils représentent un coût de 13 382,40 euros TTC. D'autre part, afin de préserver l'état de nos routes le plus longtemps possible et compte tenu

de nos faibles moyens, nous avons réalisé une campagne d'emplois partiels sur la route qui mène au Cernix.

Cette technique plus contraignante pour la circulation après travaux, compte tenu de la présence de gravillons sur la route, permet de rallonger à moindre coût la durée de vie des revêtements de chaussée. Nous remercions les usagers pour leur compréhension, n'ayant eu aucune remarque désagréable sur ce point après les travaux. Le résultat est tout à fait probant et doit nous inciter à d'avantage de prudence sur nos petites routes malgré tout bien fréquentées.

Le coût de ses travaux s'élève à 6 209,28 euros TTC.

Ce bilan serait incomplet sans parler de la route d'accès aux Pézières.

Jusqu'alors classée voie privée, cette route donnait bien du fil à retordre à ces usagers : exploitant et promeneur.

Compte tenu de sa situation stratégique, elle a fait l'objet d'une rétrocession à la commune en contrepartie de quoi nous avons pu la remettre en état de circulation convenable.



Afin d'améliorer le stationnement des promeneurs, un petit parking a été aménagé dans la foulée.

C'est l'entreprise Bruno BARRET qui a réalisé ces travaux de reprofilage et d'amélioration des fossés pour un montant de 7410 Euros TTC.

Souhaitons longue vie à cette route qui s'inscrit désormais dans le patrimoine communal.

Patrick DEHONDT

Histoire de pont

Il y a un peu plus d'un an et demi notre commune était gravement touchée par des dégâts exceptionnels dues aux intempéries. Il aura fallu un an et beaucoup d'énergie pour résorber les conséquences d'un tel événement mais c'est chose faite.

Principalement, notre petite route communale vers le lieu-dit "sur cons" avait gravement souffert et nous rendait totalement perplexe sur l'avenir de notre vieux pont.

Après moultes péripéties financières et de nombreuses réflexions sur la configuration du projet, le résultat est là et redonne un nouveau visage au franchissement du Nant de size.

Après un premier appel d'offre, c'est avec le soutien technique du bureau Betech que nous avons étudié le projet à mettre en place. Notre choix pour des raisons autant technique qu'économique s'est porté sur un nouvel ouvrage de franchissement inondable en cas de très forte crue.

Au cours d'un second appel d'offre, c'est l'entreprise Martoia d'Ugine que s'est révélée la mieux disante sur le projet définitif et qui a réalisé un travail remarquable au cours de cet été 2017.

Nous avons profité de ces travaux pour renouveler une partie de la colonne d'eau potable qui alimente le hameau de cons et celui de ville de Rosset.

Nous remercions les riverains et l'ensemble de la population qui ont respecté les contraintes de circulation pendant ces travaux, sécurité oblige. Dorénavant l'accès est rendu à tous et permet une jolie promenade vers ce lieu tout à fait caractéristique de notre commune.

Ne doutons pas que cet ouvrage est inscrit pour bien des années dans notre paysage, conçu pour résister aux crues centennales.



Patrick DEHONDT

Projet Ecole

Avec le soutien de la Société TERACTION un projet rénovation de l'école et de la Mairie a été établi :

Le coût prévisionnel est de 400 000 € hors taxe

Une étude financière a été réalisée par le cabinet COM2C afin de s'assurer que le Budget communal pouvait supporter cet investissement.

Après un appel à candidatures, trois maîtres d'œuvre ont été retenus.

Une visite des lieux s'est effectuée le 25 janvier 2017

La remise des dossiers s'est faite le 10 février 2017

Ensuite une réunion sera organisée pour retenir le Maître d'œuvre.

Voici à ce jour où en est le dossier, nous espérons démarrer les travaux en 2018 pour une livraison en 2019.

Thérèse LANAUD

Notre cimetière

Dans la continuité des travaux entrepris dans notre cimetière depuis deux ans, cette année nous avons poursuivi le crépissage des murs, la mise en place de couvertines sur les murs périphériques, l'alignement des tombes sur la partie haute dans le carré A ainsi que l'enrobé sur la partie achevée en 2015.



Les travaux ont été confiés aux Entreprises « La Marbrerie Annécienne » et Eurovia pour un montant total de 29.604 € TTC en 2016 (hors aides de nos parlementaires).

Pour permettre l'alignement des tombes et d'envisager sur 2017 et 2018 la reprise des allées, un certain nombre d'exhumations sera réalisé.



Il devient urgent pour les familles n'ayant pas communiqué leur intention de prendre « les concessions » de passer en mairie dans les plus brefs délais pour régulariser.

Jean-Luc BARDET

La forêt

En feuilletant par hasard le bulletin municipal de 2002, on pouvait y lire :

« Vous n'êtes pas sans savoir que la vente de nos arbres est notre principale ressource et permet d'alimenter notre budget principal ».

En 2017, cette phrase ferait presque sourire, nos 190 ha de forêt communale ont bien du mal à être rentable cette année.

Il y avait cette année près de 200m³ à vendre sur la parcelle O. C'est peu. Lors de la vente de printemps, notre parcelle est restée invendue pour la deuxième année : la longueur de débardage importante attire peu les acheteurs.

Un exploitant à accepter de l'acheter, hors vente de coupe, mais à un coût moindre.

D'autre part, l'entretien des parcelles reste constant et régulier. Pour la deuxième année consécutive, le conseil municipal a décidé de ne pas faire faire le total des travaux préconisés par l'ONF, pour équilibrer le budget forêt. Les subventions –souvent régionales- pour aider ce genre de travaux sont aussi en diminution.

Au niveau intercommunal, le schéma de desserte continue son développement : L'objectif est d'améliorer l'accessibilité des parcelles forestières, pour faciliter l'exploitation, principalement au niveau des forêts privées. Le Bouchet-Mont-Charvin est concerné par l'opération dans le secteur des mouilles, où une piste est à l'étude. Nous n'en sommes qu'à l'étape de l'étude de faisabilité mais nous n'avons aucune certitude de la pérennisation des budgets régionaux qui y sont alloués.

Les propriétaires concernés sont directement contactés par le Centre Régional de la Propriété Forestière.

Denis ZUCCONE

Affichage dans les hameaux

Dans le domaine de l'information aux habitants et vacanciers, la commune du Bouchet-Mont-Charvin a mis en place des panneaux d'affichages sur 4 secteurs.



Le Cernix, Le Pont de l'Atelier, Banderelle et la Savattaz.

Cette réalisation n'a pu être faite que grâce à la mobilisation de nos élus et de notre employé communal. Les structures bois ont été réalisées par l'entreprise THIAFFEY.

Pour la partie pratique : la partie vitrine est renseignée par la mairie pour les informations officielles et la partie droite est à la disposition des habitants pour de l'information diverse.

Le coût de cet aménagement est de 882 € TTC par ouvrage.

Pour 2017, la commune envisage la mise en place de panneaux indicateurs des hameaux et lieux-dits sur les différents secteurs.

Jean-Luc BARDET

Cérémonies au Monument aux Morts

Chaque année la vie des communes françaises est rythmée par deux cérémonies commémorant le souvenir de celles et ceux qui ont donné leur vie pour que la France soit Libre. Le 8 mai célèbre la victoire, en 1945, des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde Guerre Mondiale en Europe quand le 11 novembre commémore la Victoire et la Paix et rend Hommage à tous les morts pour la France à l'occasion de l'anniversaire de la fin de la Première Guerre Mondiale, en 1918.

A ces occasions la population, à l'initiative des Autorités Civiles locales, le Maire son Conseil Municipal, est conviée à venir se rassembler autour du Monument aux Morts, en présence des Anciens Combattants, des Autorités Militaires et des pompiers.

Notre commune est très attachée à maintenir et renforcer ce moment de recueillement et de souvenir afin que ces périodes noires ne puissent se reproduire.

La disparition, lente et inexorable, des derniers témoins directs de ces événements tragiques, nous amène, tous, individuellement et collectivement, à reprendre le flambeau de la transmission de cette Histoire de la France à nos jeunes générations.

C'est pourquoi nous nous attachons à ce que les enfants des écoles du Bouchet, avec leurs institutrices et instituteurs, soient présents et impliqués dans la préparation et le déroulement de ces cérémonies.

La commune du Bouchet-Mont-Charvin a ainsi, en 2016, relayé l'initiative de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de remettre aux enfants des écoles présents à ces cérémonies le diplôme de "Petits Veilleurs de la Mémoire".

Ces cérémonies sont aussi une opportunité de collecter des dons au profit des victimes de toutes les guerres, via la vente des Bleuets à coller au revers de sa veste.

Nous comptons sur votre présence et de celle de vos enfants pour les prochaines cérémonies.

Légende de la Photo :

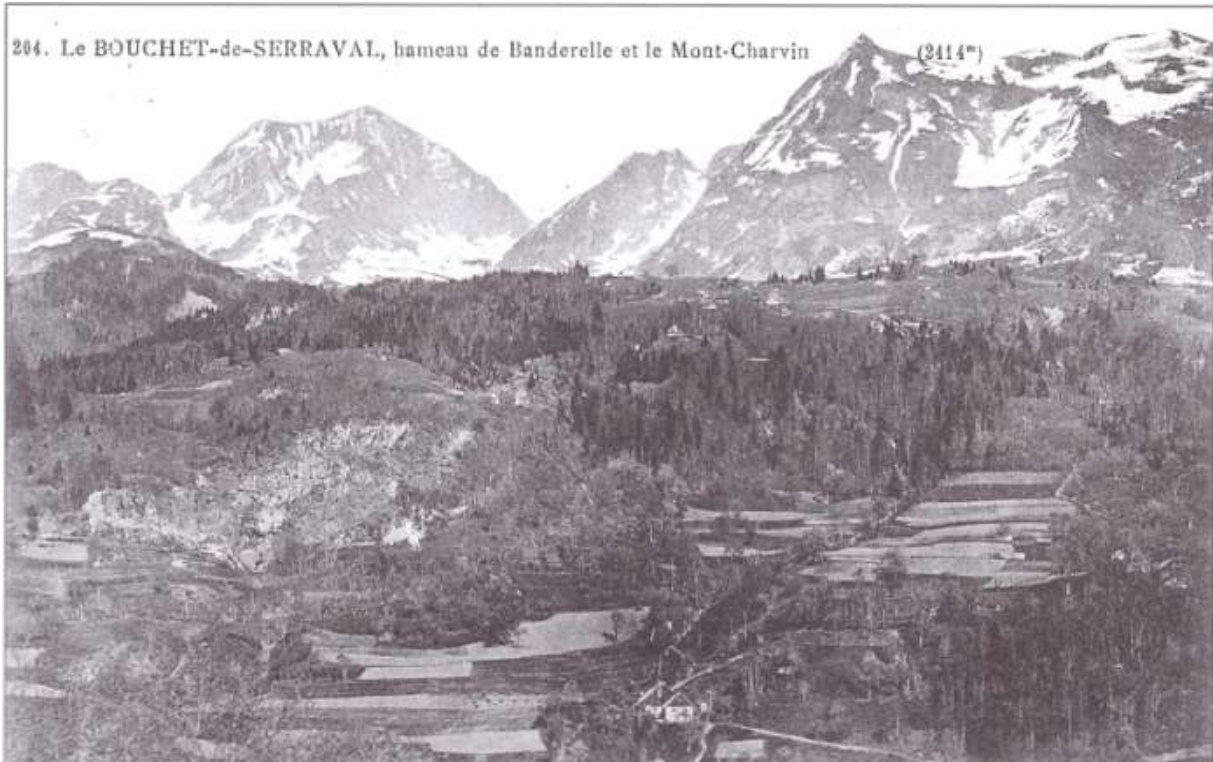
"Il arrive que la météo, comme ce 11 novembre 2016, nous rappelle, un peu, la dureté de ce que nos illustres Anciens ont pu subir lors de ces tristes périodes".



Vincent PASQUIER

Des Hommes et Paysages au Bouchet-Mont-Charvin

Il n'aura échappé à personne que les mots « Paysan », « Paysage », « Pays » ont la même racine. En effet le « Paysan » façonne le paysage et donne ainsi essence au « Pays ».



Hameau de Banderelle, Début XXeme.

Les plus Anciens se souviennent d'une époque, pas si lointaine, où il y avait des vaches dans chaque maison Bocharde, ... ou presque. Si lors du siècle dernier, la population agricole a brutalement chuté au profit des emplois de l'industrie et du tertiaire, aujourd'hui encore, L'agriculture reste la première activité sur la commune (par le nombre d'emploi sur la commune et le chiffre d'affaire). La commune est forte de cinq exploitations qui ont leur siège sur le Bouchet et d'un apiculteur professionnel au total. Ce qui fait quatorze personnes actives. Se rajoute à cela, trois exploitations des communes voisines qui viennent au Bouchet l'été en alpage traire et transformer. Soit environ 25 personnes. D'autres exploitations encore viennent exploiter des terres sur le Bouchet.

Au regard de la déprise qu'on peut observer dans d'autres territoires de montagne, L'équipe municipale tient à saluer le travail des agriculteurs de la commune et profite du bulletin pour présenter tous ses vœux de réussite aux deux jeunes agriculteurs Mathilde et Fabrice Ruphy qui se sont nouvellement installés sur la ferme aux Pézières avec Bernard Binvignat.

La commune s'est toujours investie dans le domaine agricole. De longue date elle a géré l'attribution des « communaux » (pâturages appartenant à la commune). Puis, après la

deuxième guerre mondiale, elle décide la construction du chalet du Plan du tour pour en faire le premier alpage communal laitier. (Alpage que la municipalité en 2004 décidera de mettre aux normes, toujours dans le même souci d'entretien de ce patrimoine et de vitalité de l'espace). Plus tard elle participe à la création et à la gestion de L'AFP (Association Foncière Pastorale) du Mont-Charvin, dont elle est membre. Cela permettra à de nombreux propriétaires de réaliser les modernisations nécessaires et pistes en alpage ... et d'éviter ainsi l'abandon de ces espaces d'altitude à l'heure de la modernisation agricole des années 60-70.

Au-delà du poids économique et social, l'agriculture est la première utilisatrice du foncier. Sa vitalité est garante du maintien d'un paysage ouvert et dynamique, aujourd'hui prisé par tous, essentiel à l'activité touristique et au cadre de vie. Très spécifique avec ses vaches abondances, son reblochon, ses « enmontagnées » ... l'agriculture participe à donner une identité forte à notre territoire.



Aujourd'hui, c'est au sein de la communauté de commune que cet engagement se poursuit. Notamment en participant au comité de pilotage du Plan Pastoral Territorial « Fier-Aravis » où se définissent les priorités pour les alpages, les dossiers d'animation collective et où sont accompagnés les projets pour l'octroi des aides à l'investissement de la Région et de l'Europe. La commune est présente également au comité de pilotage de Natura 2000 qui régit entre autre les mesures « agro-environnementales » que les agriculteurs contractualisent pour l'accompagnement de pratiques agricoles plus favorables à la diversité faunistique et floristique. Enfin au sein de la commission agricole de la CCVT la commune participe au suivi des différents projets territoriaux comme par exemple, le développement de l'approvisionnement en produits locaux au sein des cantines scolaires, le projet d'un méthaniser collectif pour mieux traiter les effluents d'origine agricole ou organiques, les déchets verts et produire de l'énergie

localement ; ou encore la création d'une marque territoriale « Saveurs des Aravis », entre restaurateurs et agriculteurs, démarche essentielle à la segmentation qualitative de l'offre touristique locale , la redynamisation des secteurs en déprise ; etc ...

L'Agriculture, avec le travail dans les fermes tous les jours et les travaux saisonniers, est comme un « poumon vert », qui rythme par son souffle la vie quotidienne. Comme les cris des enfants dans la cours d'Ecole, le son du clocher, ou une fête au village, elle participe, au jour le jour à faire du Bouchet Mon Charvin un « Pays » Vivant.

François THABUIS

Informations administratives

Recensement militaire

Il est rappelé que tous les jeunes de 16 ans, filles et garçons sont dans l'obligation de venir se faire recenser en mairie (dans le mois qui suit la date d'anniversaire).

Il est nécessaire de venir muni du livret de famille.

Il leur est délivré une attestation qui leur sera réclamée lors du passage du permis de conduire ou de diplômes scolaires.

Il est précisé que la possibilité de s'inscrire à la conduite accompagnée à 15 ans ne change rien à la procédure.



Calendrier électoral, A vos agendas !

Elections présidentielles :

1^{er} tour : 23 avril 2017

2^{ème} tour : 07 mai 2017



Elections législatives :

1^{er} tour : 11 juin 2017

2^{ème} tour : 18 juin 2017

La clôture des listes électorales s'effectue le 31 décembre. Du 1^{er} janvier au 30 août, la liste électorale ne peut être modifiée sauf en vertu des articles L30 à L35.

Conditions limitativement énumérées :

- les fonctionnaires et militaires mutés ou retraités (+membres de leur famille),
- toutes personnes mutées professionnellement,
- les français(es) atteignant 18 ans,
- les français(es) acquérant la nationalité française,
- les français(es) recouvrant l'exercice du droit de vote dont ils avaient été privés.

Prolongation de la durée de validité des cartes d'identité

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. Cette prolongation de 5 ans concerne les cartes d'identité suivantes :



- les cartes délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité délivrées entre le 02 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Cette disposition ne s'applique pas pour les personnes mineures.

Cette prolongation ne nécessite aucune démarche particulière, la date de validité inscrite sur la carte d'identité ne sera pas modifiée.

Les Sapeurs Pompiers du Bouchet-Mont-Charvin

Bonjour et bonne année à tous les habitants et résidents du Bouchet-Mont-Charvin.

Les effectifs du centre :

14 sapeurs-pompiers à jour de formation avec une moyenne de :

31 H annuelle de recyclage incendie et secours routier,

2 H de test sportif,

8 H de recyclage secourisme assurées par un sapeur-pompier professionnel au CS de Thônes. Nous en profitons pour le remercier chaleureusement.

Les interventions :

Pour l'Année 2015, il y a eu un total de 52 interventions dont 24 sur la commune :

22 opérations diverses (attention à la divagation d'animaux !),

8 incendies,

12 secours à personne,

10 secours routiers.

Des gardes régulières sont par ailleurs effectuées avec le CS Faverges, permettant une meilleure mise en confrontation avec le service actif.

Je me permets de vous rappeler l'obligation d'installer des détecteurs de fumée dans vos habitations et/ou résidences secondaires, ils sauvent des vies !!

Une bonne et heureuse année de la part de tous les Pompiers du Bouchet et merci pour votre accueil lors de notre tournée des calendriers !



Claude CURT

Un peu d'Histoire...

Le Patronyme BARDET

Ce nom se retrouve un **peu partout en France**, vers Bordeaux , en Touraine et en Auvergne où ils sont très nombreux (dont le Champion cycliste Romain Bardet).

Nous allons nous pencher plus particulièrement sur **la Savoie**. Le nom **Bardet**, outre **en pays de Thônes**, se trouve presque exclusivement dans la **Combe de Faverges**, et la **haute Combe de Savoie**.

Dans les inventaires des **Gabelles du sel de 1561**, il en existe à Marlens, Ugine, Marthod, Grésy s/Isère, Montmélian, Faverges, Doussard, Serraval, Thônes, La Clusaz avec un Notaire en 1530.

L'étymologie pourrait venir de gens spécialisés dans le **transport en lourds charrois**, ou vieux nom évoquant un terme germanique, signifiant une hache.

Sur la paroisse de **Serraval** on trouve un Janus Bardet dès **1361**, son fils Jacquet est cité en **1375**, puis il y aura Jean cité en **1413** et **1442**, comme habitants de **Cons** vers **le Bouchet**.

Ils vont devenir nombreux, et des **doubles noms** seront usités en **1561** tel Bardet Collet, Bardet Pitiot, Bardet Neyrin, Bardet gros Jean, et même il y aura un Egrège Mauris Bardet **notaire**.

Les **Bardet Pitiot** vont perdre leur 2^{ème} nom et investir le Bois Berger , Le Villard de Serraval et Marlens, puis Paris. Les **Bardet Neyrin** vont plutôt sur Faverges. **Tous les autres descendent du Notaire**, qui possédait un moulin, au niveau de la Chaise, sous Cons, sur le passage de l'ancienne route permettant l'accès à ce hameau. Des actes mentionnent que certains n'en possèdent qu'un quart ! En **1684** on dénombrera **18 foyers Bardet** sur **Cons** et **Rosset**.

Quelques **sobriquets** vont émerger, tel, le Meunier, Biscanon, Pabbau, les Darbon de Nambellet, Brisefer, Tranche Montagne, Bugillon, Crétabour, Rosset, Batzard et certains notés en **Bardety** ou **Bardet Bardety**. Il y eu **des départs** vers Grésy sur Isère 1680, Tournance (Manigod) 1635, Nambellet 1740, Chalon 1730, Epernay 1738, Moslin (51) 1746, La Lorraine 1840, Paris 1850, Genève 1880. Beaucoup sont **Marchand Colporteurs**, ou quelques uns **Ramoneurs**, ils intégreront dans ces lieux le flux des industries locales.

Ici certains sont devenus « **exacteurs** » en 1705 soit collecteurs d'impôts ou « **regrattiers** » en 1754 soit revendeurs du sel taxé, mais la plupart sont **agriculteurs**.

Les **derniers connus sur le Bouchet** étaient à Cons, les dits « **à Batzard** », descendants d'un Baltazard né en 1835, ce sont les ancêtres de Jean Luc Bardet du bas de **Benderelle**, ancien Pompier professionnel à Thônes, avec des cousins **aux Ollières**.

On peut dire que tous ces Bardet du Bouchet se sont **éparpillés tout azimut**, dernièrement plus sur Lyon et le bassin Annécien.

Philippe SALIGER



Le regroupement Pédagogique Intercommunal des Ecoles de Serraval et du Bouchet-Mont-Charvin

est dirigé par Caroline TILLOLOY et compte 5 classes réparties sur les 2 communes.

A Serraval, ils sont accueillis dans les classes de Nathalie RICHARD PS/MS, de Sophie Ville GS/CP et de



Caroline TILLOLOY et Elodie WATERREUS CP/CE1. Les enseignantes de maternelle sont aidées par deux ATSEM Mathilde DURET et Florian TISSOT.

Au Bouchet-Mont-Charvin, Cécile ZUCCONE est en charge de la classe de CE2/CM1 et de Yann HARDY de celle de CM1/CM2.

Les repas, quant à eux, sont toujours préparés par Solange SUSCILLON et Maryse BOISIER dans chacune des cantines et les temps de périscolaire et de surveillance de cantine sont assurés par ... Maryline PACCARD, Josiane GENY-DUMONT, Delphine PERRILLAT-CHARLAZ pour Serraval et Monique BARDET et Marie-José VOISIN pour le Bouchet-Mont-Charvin.

Cette année, nous accueillons 114 élèves : 73 à Serraval et 43 au Bouchet-Mont-Charvin.

Nos projets :

Cette année, les élèves de l'école de Serraval ont déjà pu profiter d'un projet musical d'ampleur en lien avec le Festival des Empreintes Sonores d'Annecy et d'une intervention de « Saveurs des Aravis » pour les sensibiliser aux produits locaux de qualité. Les PS et MS bénéficieront cet hiver



de sorties neige et les GS-CP-CE1 se rendront en janvier et février à la piscine d'Ugine pour un cycle natation.

Au Bouchet-Mont-Charvin, une classe de découverte est organisée, les enfants des classes de CE2-CM1-CM2

se rendront avec leurs enseignants du 7 au 15 avril à Taussat dans le Bassin d'Arcachon s'initier en



autre à la voile. Ces projets sont financés en partie par les Mairies, la Coopérative scolaire et l'association du Sou des écoles.

De nombreuses manifestations sont d'ores et déjà programmées par le Sou, et la coopérative scolaire n'hésitez pas à vous y associer, nous avons besoin vous !!!

Le vendredi 31 mars une soirée Théâtre à Thônes,

Rapprochez-vous de la Petite épicerie pour toute commande ou réservation.

La Directrice Caroline TILLOLOY



« Le Sou des écoles » de Serraval et du Bouchet-Mont-Charvin

Le Sou des Ecoles est une association de parents d'élèves régie par la loi 1901 à but non lucratif regroupant les élèves des écoles de Serraval et du Bouchet-Mont-Charvin.

L'association organise des projets festifs et lucratifs, afin de financer une grande partie des projets pédagogiques portés par les enseignants des deux écoles : sorties sportives, culturelles ou éducatives à l'extérieur de l'école mais également grâce à la présence d'intervenants extérieurs au sein de l'école.

Nos manifestations incontournables sont, entre autre, La Fête de la Pomme et de l'Âne, la Veillée d'Autrefois et la Fête de l'école, mais également d'autres animations, comme la vente de fleurs d'automne.

Cette année, d'autres manifestations sont mises en place, notamment, une **pièce de théâtre** : « Les Pleureuses », qui sera joué à la salle de fête de Thônes le 31 mars à 20 h 00. Et un **Loto**, qui a eu lieu au mois de février.

Les fonds récoltés lors de ces évènements permettent de financer une grande partie des activités extra scolaires des enfants.

Nous comptons donc sur la participation de tous à ces évènements !

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter par mail à soudesecoles.rpi74@gmail.com.



Le Présidente Caroline DAGUIN



Association des Vergers des vallées de Thônes



En 2016, l'association des vallées de Thônes c'est :



-61 adhérents,
-23 tonnes de fruits récoltés (pommes et poires)
-15 000 bouteilles de jus de pomme fabriquées par la société Thomas LEPRINCE.

La participation à la semaine de découverte des saveurs des Aravis du 10 au 14 octobre où nos bénévoles ont mené des animations autour du thème de la pomme devant les élèves des écoles de Serraval, Dingy-Saint-Clair et les Villards sur Thônes.

L'organisation d'une conférence dirigée par Georges BAL le 13 février sur le thème « la vie de l'arbre » durant laquelle il a pu répondre à toutes les questions des 30 personnes venues l'écouter.

L'inauguration en avril d'une fresque réalisée par l'artiste Pierre AMOUDRY, sur le bâtiment de France Télécom, face au lieu-dit « Sur Fattier ».

L'opération « Porte ouvertes » de la maison de la pomme et du Biscantin lors de la fête de la pomme et de l'âne le 2 octobre. Ce jour-là, il s'est vendu entre autre 648 kg de fruits 246 boudins au pommes, 2383 beignets (tous fabriqués à la main par des bénévoles), et 1110 litres de jus frais que d'autres bénévoles ont obtenus en râpant et pressant des pommes devant de nombreux spectateurs.

Et aussi la Maison de la pomme et du Biscantin où l'animatrice accueille les visiteurs de 15 h à 18 h du lundi au vendredi en juillet et août ; du mercredi au vendredi pendant les vacances intermédiaires et le vendredi reste de l'année. Cette année, il a eu 794 entrées payantes (contre 752 en 2015) et 53 gratuites lors des journées du patrimoine en juin et septembre. (Il est difficile d'évaluer les entrées lors de la fête). Les marionnettes qui illustrent le cycle annuel de la pomme présentant quelques légers dysfonctionnements (10 ans de service déjà), une étude est en cours pour y pallier et ainsi apporter une amélioration à ce spectacle. L'AVVT envisage aussi avec l'aide de la Communauté des Commune des Vallées de Thônes d'investir dans une nouvelle animation de type « tactile ».

Le succès des produits de la pomme auprès des clients va toujours grandissant ; nous aurons forcément besoin de plus en plus de fruit. Alors sur vous être propriétaire de vergers, rejoignez-nous au sein de l'association.

Le Comité d'administration de l'AVVT est composé de :

- Benoit CLAVEL Président,
- Jean-Claude LOYEZ (Vice-Président)
- Chantal MARCHISIO (Trésorière)
- Stéphane VEYRAT (Secrétaire)
- Jean-Bernard CHALLAMEL, Félix GALLET, Evelyne GERFAUX, Robert GOBBER et Joël VITTOZ.



MFR de l'Arclosan

OBTENIR UN DIPLOME A PARTIR DE SES EXPERIENCES

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet à toute personne engagée dans la vie active et à tout demandeur d'emploi de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle. Peuvent faire l'objet d'une VAE, l'ensemble des compétences professionnelles acquises dans l'exercice d'une activité salariée, non salariée ou bénévole. Cette activité doit être exercée de façon continue ou non pendant la durée totale cumulée d'au moins 3 ans. Le diplôme obtenu par la

VAE à la même valeur que celui obtenu par la voie de la formation initiale ou continue. Vous pouvez engager une démarche VAE, quels que soient votre âge, votre niveau scolaire et votre statut professionnel.

La MFR de l'Arclosan est habilitée à vous accompagner dans vos démarches de la Validation des Acquis de l'Expérience. Une personne diplômée de la « Formation d'Accompagnement » vous propose un accompagnement personnalisé pour formaliser votre expérience professionnelle et personnelle.

Contact l'Arclosan, le Villard – 74230 SERRAVAL

Téléphone : 04.5027.57.81

Mail : mfr.arclosanfr.asso.fr

Le Club des Montagnards

Vous êtes les bienvenus !!!!!

... au Club des Montagnards du Bouchet-Mont-Charvin.



Notre Club est ouvert à tous, un mercredi après-midi sur deux à la salle de l'ARBELOT. Chacun trouve son plaisir dans les différentes activités (Belote, tarot, Scrabble, rami, etc...) et tout le monde passe l'après-midi dans une ambiance amicale, en dégustant un bon chocolat chaud, un café ou toute autre gourmandise.

Venez donc nous rejoindre... La

Présidente Madame Mireille

MARTINOD

Tél. : 04.57.41.32.05



Le Centre d'Animation du Bouchet et de Serraval

Bonjour à toutes et à tous,

Petit bilan des manifestations programmées lors de cette année 2015 / 2016 :

-Soirées créatives et récréatives à la bibliothèque de Serraval,

- Bibliothèque ouverte chaque dimanche matin,
- Cours de danse et de guitare,
- Goûter de Noël avec histoire racontée par le père Noël lui-même,
- Galette des rois offerte aux associations,
- Septième édition du Festival « Tous au champ », festival quelque peu déplacé à cause du temps mais qui rencontre toujours un aussi grand engouement face à des groupes d'une exceptionnelle qualité. Merci à toutes les Associations qui ont bien voulu rejoindre cette fête,
- Fête de la pomme et de l'âne, avec porte ouverte et concours de dessin à la bibliothèque, spectacle de Roland le magicien, repas campagnard le soir en compagnie du groupe « Bloody Mary »
- Malheureusement, la sortie ski programmée, et déplacée plusieurs fois n'a pu avoir lieu étant donné la météo peu favorable.

Mais tous ces évènements ne pourraient avoir lieu sans le soutien et l'aide de tous nos partenaires et mécènes. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

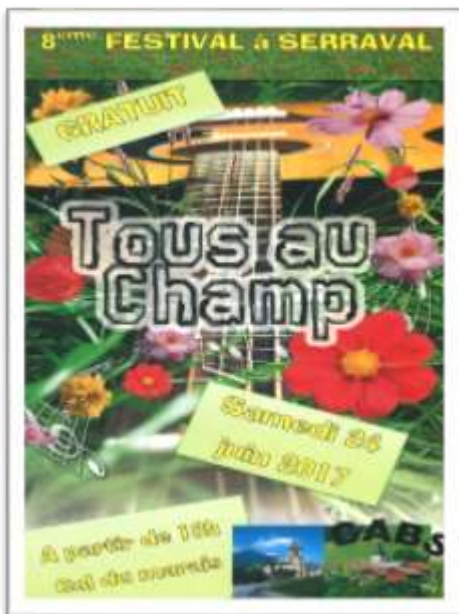
L'organisation de tels moments repose également sur tous les bénévoles qui participent sans compter leur temps et leurs efforts à l'animation de notre village.

Suite à l'assemblée Générale du 12/10/2016, le nouveau bureau est le suivant :

Présidente : Annie LETURGIE

Trésoriers : Nathalie LEBOEUF et Sylvain SOBOTA

Secrétaire : Alexandre SOURISSEAU



La nouvelle équipe du CABS remercie Béatrice TISSOT-ROSSET pour son dévouement pendant ses longues années de Trésorière et Christian BASTARD-ROSSET pour son année de Présidence.

L'info CABS perdure,

Veillez-vous faire connaître à :

association.cabs@laposte.net

Bonne année à tous !

(Réservez dès à présent la date du 24 juin pour le festival « Tous au Champ »)

L'Association Touristique du Charvin

L'Association Touristique association active au elle est composée



du Charvin est une sein de nos vallées, d'une cinquantaine de membres.



- L'association propose plusieurs activités à ses adhérents, de la « rando douce » les mardis après-midi
- Des sorties plus soutenues sur les week-ends
- L'entretien des sentiers sur notre commune

Notre association est partenaire ; des communes, de la CCVT, du Conseil Départemental et du CDRP 74, ceci dans le domaine de l'entretien des sentiers et de « l'éco veille » pour la numérisation de nos chemins.

L'ATC est également acteur dans le cadre des animations ; participation au « vide grenier », aux « pots d'accueil » sur Le Bouchet-Mont-Charvin. De « la fête de la pomme et de l'âne » et de « tous aux champs » sur Serraval.

Ses adhérentes et adhérents, représentent une manne de connaissances dans la flore, la faune, le milieu montagnard avec un esprit de groupe, tous ceci dans la convivialité.

En fonction de vos attentes dans le domaine de la randonnée et du temps que vous souhaiteriez donner au milieu associatif, le bureau de l'ATC est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.



Le bureau est composé de :

Président : Jean-Luc BARDET tél 04.50.02.18.51
Trésorières : Marie-Hélène DE LACROIX et Chantal TISSOT
Secrétaires : Catherine CARETTE et Jo ROMAN

Retrouvez toutes nos activités & informations sur <https://sites.google.com/site/atcharvin/>

Le comité vous présente ses bons vœux pour 2017

Jean-Luc BARDET

Attention au Frelon Asiatique



Depuis son introduction en France en 2004, la population de frelons asiatiques poursuit progressivement son installation dans le pays.

En effet il représente une menace pour différents insectes, dont il est le prédateur et notamment pour l'abeille domestique. Les ruches sont pour lui une très bonne ressource alimentaire, surtout en fin d'été et durant l'automne, lorsque la colonie de frelon est en plein développement.

Il a ainsi une action :

Directe sur les colonies : du fait de la prédation et du stress qu'il occasionne en étant présent devant la ruche,

En indirecte : du fait de la diminution de la fréquence des sorties voire de l'arrêt de butinage qui engendrent un affaiblissement des colonies pouvant aller jusqu'à de la mortalité. Les conséquences économiques sur l'apiculture sont donc importantes.

La Prédation exercée par le frelon asiatique concerne non seulement l'abeille domestique mais plus largement tous les insectes, ce qui met potentiellement en danger un certain nombre d'espèce et porte atteinte à la biodiversité de son environnement.

Dans la région Rhône-Alpes, pour la saison 2015, 76 nids ont été découverts. Le Climat rhônalpin est peu favorable à l'implantation du ravageur et sa progression sur la région est relativement lente. La lutte contre le Frelon asiatique étant d'autant plus efficace qu'elle est précoce. Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à vocation Sanitaire animal et végétal a donc été mis en place et décliné au niveau départemental. Ainsi, au sein de chaque département, un réseau de référent s'est réparti sur le territoire. Leur rôle est :

De rechercher les nids en organisant des protections locales à l'aide de bénévoles.

D'informer les animateurs départementaux, le maire et les apiculteurs.

D'accompagner le Maire ou le propriétaire du terrain pour la destruction, vérifiant par la même occasion sa conformité.

A ce jour, aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte passe essentiellement par la destruction des nids, au cours de l'été et de l'automne, avant la sortie des fondatrices (qui a lieu à la fin de l'automne). Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.



Dr Prémila CONSTANTIN
Vétérinaire pour la section apicole
GDS Rhône-Alpes

Vous pouvez signaler un nid à la mairie. Fiche technique disponible sur le site www.fredonra.com.



Connaissez-vous l'ADMR ?

C'est une association locale (membre d'une fédération départementale) qui propose un service d'aide à domicile en cas de :

- maladie
- accident du travail
- convalescence
- handicap
- soucis de « jeunesse » rencontrés par les seniors
- grossesse
- naissance
- fatigue
- contraintes familiales liées à la vie professionnelle

Elle intervient sur le territoire de 9 communes : Alex, Dingy St Clair, La Balme de Thuy, Thônes, Les Clefs, Serraval, Le Bouchet Mt Charvin, Manigod et Les Villards/Thônes.

Organisation de l'ADMR.

Les bénévoles : un Président, Jean Bernard Challamel

Une Vice – Présidente, Catherine Richarme

+ 4 autres membres du comité en charge du personnel, des relations vie sociale

Une Trésorière : Brigitte Cohendet

Une secrétaire : Martine Buffet

Responsable Portage-repas : Michel Bibollet

Les salariées :

2 secrétaires en charge de la gestion du personnel et du fonctionnement quotidien.

33 à 35 salariées d'intervention, à temps partiel majoritairement

- aide à domicile : 20
- auxiliaire de vie : 12
- animatrice périscolaire : 3 (en complément d'aide à domicile)
- livreuse du portage de repas : 1 (remplaçante 2)

Pour nous contacter :

Une seule adresse : ADMR, 3 rue du Lachat à Thônes

Un seul numéro : 04 50 63 13 46



Votre Commune vous informe d'un **nouveau service** mis en place à la Régie d'Electricité de Thônes : la « **Prime Travaux RET** ».

En effet, la Régie a mis en place une prime pour les personnes souhaitant **réaliser des travaux d'économies d'énergie**. Autrement dit, elle peut vous faire bénéficier d'une aide financière pour alléger la facture de vos travaux parmi **3 catégories : la ventilation, l'isolation et le chauffage**.

Pour en bénéficier, vos travaux doivent **respecter des critères techniques** définis dans les fiches standardisées établies par le Ministère de l'Energie et du Climat et vous devez **contacter la Régie avant la validation du devis**.

N'hésitez pas à contacter la Régie si vous avez des travaux d'économies d'énergie correspondants. Leurs conseillers clientèle sont à votre disposition pour toute information concernant l'éligibilité de votre projet à la prime et son estimation.

Pour contacter la Régie :

- Tél : 04 50 32 17 16
- service-client@ret.fr

Animation sur la commune en 2016

La vie au sein de notre commune est preuve de bonne santé avec des associations participatives

Voici une petite rétrospective de nos activités sur 2016

Mardi 23 février	Soirée de vin chaud
Mardi 01 mars	Soirée de Vin chaud
Samedi 23 avril	Soirée des jeunes (salle polyvalente)
Samedi 04 juin	Goûter spectacle « Conte pour enfants » avec Nathalie Richard
Dimanche 12 juin	Théâtre Léonie est en avance (LAPP'ARTICULE)
Samedi 25 juin	Passage de l'Aravis Trail
Samedi 23 juillet	Concert musique classique à l'église
Lundi 15 Août	Vide grenier – Ball-Trap – Bal public
Vendredi 07 octobre	Concert de Pierre Tourniaire dans la Salle Polyvalente
Samedi 23 octobre	Repas des anciens (nombre de 46 personnes)
Dimanche 27 novembre	Repas des classes en 6 au Bouchet-Mont-Charvin au Restaurant de Claude CURT (43 participants)
Samedi 17 décembre	Veillée d'autrefois au village avec feu d'artifice

Un grand remerciement à l'ensemble des associations qui participent à différentes activités et qui donnent un dynamisme à notre village. Soyez en remerciés.

Jean-Luc BARDET

Classe en 6 au Bouchet-Mont-Charvin

Le rassemblement des classes en 6 a eu lieu le dimanche 27 novembre 2016 au restaurant « Le relais du Mont-Charvin »

Notre petit village garde les bonnes traditions, sous l'impulsion de quelques personnes. La journée a débuté par les photos avec comme fond le Mont-Charvin afin d'immortaliser cette décennie.

Cette journée fut conviviale et festive, elle a regroupé 42 personnes de 1 an à 80 ans, comme il se doit au son des chants et musique de Philippe.



Jean-Luc BARDET

Le paysage

Notre commune avec sa particularité et son caractère rural est malgré tout soumise à l'évolution dans le domaine de l'aménagement et de l'agriculture.



1945



2016

Jean-Luc BARDET

Petit Rappel

Les feux d'écobuage, par le brûlage des végétaux, des fourrages, ou autres matières est totalement interdite ceci par arrêté préfectoral, de plus il est important de respecter notre environnement afin de préserver notre confort de vie et notre planète.

Arrêté Préfectoral n°2012131-0019 du 10/05/2012



La téléphonie

Avec un peu d'humour, retour sur la mise en place du téléphone !!!!

Le 26 juin 1879, arrivée du premier téléphone en France. Le premier téléphone utilisant l'électricité a été inventée et industrialisé par Alexander Graham Bell, ingénieur et inventeur, il était aussi appelé « vibraphone », il était composé de bois et de fil trempé dans de l'acide pour favoriser la transmission des ondes.

- 1922 arrivée du téléphone à cadran
- 1941 arrivée du téléphone en bakélite
- 1980 arrivée du téléphone à touches
- 1990 arrivée du téléphone sans fil
- 1990 à 2000 arrivée du téléphone mobile

Le 18 octobre 1996, La France adopte le N° à 10 chiffres.

Ce petit retour en arrière nous plante le décor sur le problème de téléphonie sur le Bouchet-Mont-Charvin !!

Depuis plusieurs années Le maire et son conseil municipal se battent pour apporter une couverture téléphonique mobile sur la commune, plusieurs courriers, plusieurs relances auprès de nos parlementaires.

Dans la suite logique de nos relances à haut niveau, en date du 06 oct 2015, une société a été mandatée par le ministère de la communication pour réaliser une enquête sur les « Zones dites

Blanches », test des 4 opérateurs nationaux : Orange, SFR, Bouygues et Free, il en ressort une couverture partielle par Free et nulle pour les autres !

Il vous a été demandé de répondre à un petit questionnaire sur la réception de la téléphonie mobile par votre opérateur, l'enquête est la suivante (voir tableau) Merci pour votre participation à cette analyse.

Le SYANE, par l'intermédiaire de son Président Jean-Paul AMOUDRY suit ce dossier sur les communes classées en « zones blanches » et celles ayant une couverture très faible. De plus nous sommes dans l'attente de connaître la couverture et les performances de la fibre sur notre commune.

Analyse du Sondage Réseau Mobile sur la Commune du Bouchet-														
		Chef-Lieu	Le Cernix	Les petits liaudés	Le Mont	La Côte de Chenevriér	Banderelle	La Longeret	La Savattaz	Le Plan	Le Dzeure	Le Pantais	Cons	totaux
SFR	Bonne													0
	Moyenne						1	1		1				3
	Mauvaise	1					2	2	3				1	9
	Pas de réception	12	1				3	2	1				1	20
Orange	Bonne													0
	Moyenne								1					1
	Mauvaise		1		1		1				1			4
	Pas de réception	7	4	1	1	1	5	6					2	27
Bouygues	Bonne													0
	Moyenne									1				1
	Mauvaise													0
	Pas de réception	1	3				1							5
Free	Bonne	2	2					1						5
	Moyenne	2						1						3
	Mauvaise							1	1					2
	Pas de réception	1	2				2					1		6
<u>Sur la commune ont une</u>					Bonne			5						
<u>connection</u>					Moyenne			8						
					Mauvaise			15						
					Pas de réception			58		foyers.				
Depuis ce sondage, de nombreux administrés sont venus nous signaler, qu'ils ne recevaient plus l'opérateur Free.														

Ne pouvant plus rester dans une telle situation, Mme le Maire a saisi le ministère de la communication, à ce jour deux parlementaires ainsi que le secrétaire d'état ayant en charge ce dossier ont donné une réponse au Maire. Sachez que la mairie du Bouchet-Mont-Charvin exercera en permanence une pression auprès de nos parlementaires, pour que notre population dispose des mêmes services que tout autre citoyen Français. De plus les services de secours, pompiers, gendarmerie ne disposent pas de cette couverture téléphonique, ce qui nuit à la bonne gestion des secours. Sans oublier nos artisans, notre hôtelier et l'ensemble des gens qui doivent utiliser ce moyen de communication au quotidien.

Jean-Luc BARDET



*Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux résidents du Bouchet-
Mont-Charvin,*

LAMBERT Sacha

Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux jeunes mariés,

BELOT Corinne et PASQUIER Vincent

KIELBASIEWICZ Carine et FERRENBACH Richard

DEBORD Nicole et KURZKNABE Rainer

Toutes nos condoléances aux familles de

LE GALLOU François

TISSOT-ROSSET Victor (Emile à Euzebe)

SUORSA Kaisu Inkeri (épouse REVOL)

INFORMATIONS PRATIQUES

LES SERVICES

◆ **Mairie** : Tél. 04-50-27-50-77

Mail : accueil@bouchet-mont-charvin.fr

Lundi, mardi, jeudi vendredi : 14h-17h30.

◆ **Trésorerie de Thônes** : Tél. 04-50-32-75-10. Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h et 13h15-16h.

Mercredi matin : 8h30-12h, fermé le mercredi après-midi et le samedi.

◆ **Gendarmerie de Thônes** :

Tél. 04-50-02-00-24 (Horaire bureau).

Bureaux ouverts du lundi au vendredi :

8h-12h et 14h-18h.

Samedi, dimanche et jours fériés :

9h-12h et 15h-18h.

◆ **Office de Tourisme de Thônes-Val Sulens** :

Tél. 04-50-02-00-26.

De septembre à juin, du lundi au samedi :

9h - 12h et 14h - 18h.

Juillet et août, du lundi au samedi :

9h-12h30 et 14h-18h30.

Dimanche : 10h-12h et 17h-19h.

◆ **Bibliothèque de Serraval** :

Vendredi 16h-17h.

Dimanche 10h-12h.

◆ **Périscolaire de Serraval** :

Tél. 04-50-27-51-44.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h-8h20

et de 16h-18h30 uniquement en période scolaire.

◆ **Maison de la Pomme et du Biscantin** :

Tél : 04-50-44-66-96

Horaires d'ouverture :

Juillet et août : du lundi au vendredi 15h00-18h00.

Autres vacances scolaires (toutes zones) : du mercredi au vendredi 15h00-18h00.

Hors vacances scolaires : le vendredi 15h00-18h00.

◆ **ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural des Vallées de Thônes** : Tél./fax 04-50-63-13-46.

Maison des Services - 3 rue du Lachat.

◆ **SSIAD Service de Soins Infirmiers à Domicile** :

Tél. 04-50-64-61-33.

◆ **Pompiers 18**

◆ **Gendarmerie 17**

◆ **SAMU 15**

◆ **C.C.V.T. Communauté de Communes des Vallées de Thônes** : Tél. 04-50-32-13-59. Maison du Canton - 4 rue du Pré de Foire.

◆ **Opération Nez-rouge en Haute-Savoie** :

Tél. 0800-802-208 (numéro vert).

◆ **Déchetterie Serraval**

Tél. 04-50-27-50-87. Lundi de 14h30-17h30 et samedi 9h-12h.

◆ **Déchetterie Thônes**

Lundi au vendredi 13h30-18h et samedi 8h-12h et 13h30-18h

◆ **Chenil Intercommunal Thônes**

Lundi au vendredi, 8h à 14h30.

◆ **RAM : Réseau d'Assistants Maternelles.**

Sur RV Lundi & Jeudi 13h30 à 17h30. Tél. 06.22.45.30.38

PÔLE MEDICO-SOCIAL

◆ **Secrétariat et permanences sociales**

Maison du Canton - 4 rue du Pré de Foire – Thônes

Tél. 04-50-02-07-19.

Du lundi au jeudi : 8h45-12h et 13h45-17h30.

Le vendredi : 8h45-12h.

◆ **Assistants sociales** :

Conseil Général uniquement sur RDV

M.S.A. les 2ème et 4ème mardis du mois

de 14h à 16h sans RDV.

◆ **Consultation jeunes enfants**

Pédiatre uniquement sur RDV.

Puéricultrice le jeudi de 14h à 16h sans RDV.

◆ **Sage-femme**

Visites à domicile ou au pôle social sur RDV.

Tél. 04-50-33-20-04.

◆ **Caisse d'allocations Familiales**

Permanence une fois par mois sur RDV.

◆ **C.R.A.M. Retraite**

Permanence le 3ème lundi du mois

sans RDV de 9h-11h30

et sur RDV l'après midi. Tél. 08-21-10-69-10.

◆ **Mission Locale pour les Jeunes** :

Les 1er et 3ème mardis du mois de 9h à 11h30 sur RDV.

ALLO SERVICE PUBLIC

Pour toute information rapide et fiable à toute

demande de renseignement administratif,

un numéro d'appel unique :

le 3939 (0,12€/mn) ou www.service-public

RETOUR EN IMAGES...



La montée aux alpages !!!



Concert de Pierre Tournaire.



Le vide Grenier le 15 août.



La mise en place des panneaux...



Noël au Bouchet-Mont-Charvin !!